

Le sommet de Copenhague Enjeux et influences vers le rendez-vous de Mexico



En janvier 2010

Le sommet de Copenhague

Jeudi 14 janvier 2010

A la Maison des Associations
Ancienne gare de Reuilly
181 avenue Daumesnil 75012 Paris

Sommaire

1	L'intérêt général : Une illusion ?	3
2	Les dangers environnementaux	3
2.1	Le réchauffement de la planète et l'effet de serre	4
2.2	Le trou dans la couche d'Ozone	4
2.3	L'appauvrissement et la corruption des matières premières	4
3	Le GIEC	5
4	Les pays de l'organisation des Nations Unies	6
5	Les énergies sans émission de GES	7
5.1	Les énergies dites renouvelables	7
5.2	L'énergie nucléaire	8
6	Lobbies et conflits d'intérêt	9
6.1	Les lobbies traditionnels	9
6.2	Repeint en vert : Le lobbying du développement durable	10
6.3	Les technologies « Greentech » et les brevets	11
7	Les voies de l'économie d'énergie	12
8	Les solutions « libéral compatible »	12
8.1	Les marchés de la pollution	12
8.2	Les taxes carbone	13
8.3	La défense de la biosphère : Un concept altruiste ?	13
9	Les messages de Copenhague	14
10	En route pour Mexico	15
11	Dans le débat	15
	Le mois prochain	16

Le point de vue de ce document emprunte évidemment beaucoup à l'association Attac, fortement engagée dans le débat général sur les évolutions climatiques, débat dans lequel notre comité local s'inscrit évidemment. Néanmoins, il ne reflète pas à 100% une position de l'association qui est encore en débat aujourd'hui. Il repose sur les conclusions du GIEC dont il est rappelé la structure et les limites. Cette présentation volontaire part d'un constat : si le modèle climatique est compliqué et loin d'être complètement maîtrisé, les enjeux et les influences qui pèsent sur les solutions éventuelles ne sont pas beaucoup plus simple. C'est volontairement que les aspects purement écologiques sont les parents pauvres d'une présentation plutôt axée sur les conflits d'intérêt économiques.

Bienvenue dans le monde réel où l'intérêt général et les intérêts particuliers font rarement bon ménage.

1 L'intérêt général : Une illusion ?

Le GIEC depuis 1990 alerte le monde entier. A Kyoto en 1998 les états représentés ont signé une convention dans le but de lutter contre les changements climatiques. Cette convention est aujourd'hui ratifiée par 181 états sur 193 inscrits aux Nations Unies. Parmi les grands absents, qui l'ont signée mais ne l'ont pas ratifié, on note toujours les USA.

Le sommet de Copenhague devait fixer de nouveaux objectifs, un nouveau calendrier, de nouvelles priorités et renforcer la solidarité entre les peuples riches et pauvres habitants de la même planète déclarée en danger.

Dans le concert de lamentations devant son pauvre résultat, on a peu entendu certains lobbyistes qui cachent à peine leur satisfaction face à ce que d'autres qu'eux considèrent comme un échec fondamental.

EasyBourse, journal boursicoteur en ligne, écrivait sans complexe quelques jours avant le sommet « Copenhague: l'échec en ligne de mire ? » et sous ce titre choc, un peu plus bas, concluait : [... quelle que soit l'issue de ce sommet, 2010 s'annonce comme une année d'investissement massif dans le secteur de l'environnement, porté par les plans de relance nationaux et par le potentiel de croissance intact des «greentech». Le «New Deal vert» ne se dessinera pas à Copenhague, il est déjà en marche...]
Suivaient d'autres articles de circonstance, dont l'un signé d'un cadre d'une société financière conseillant aux amis boursiers « d'éviter le solaire » en raison du dumping pratiqué par les chinois et conseillant au contraire de surinvestir dans les projets éoliens...

L'action politique devrait-elle toujours refléter l'intérêt général ? **La vérité est hélas un peu plus compliquée : Sans prétendre être exhaustifs, essayons de faire le tour des enjeux et des principaux facteurs d'influence.**

2 Les dangers environnementaux

Ce sont essentiellement le réchauffement de la planète, lié à l'effet de serre, la détérioration de la couche d'ozone, enfin l'appauvrissement et la corruption des ressources naturelles renouvelables ou non, pris en compte par divers organismes onusiens¹.

¹ Le GIEC, le PNUE, l'OMM, et d'innombrables groupes de réflexion de l'ONU.

2.1 Le réchauffement de la planète et l'effet de serre

La terre reçoit de l'énergie par radiation du soleil, source chaude à 6000°K. Elle en restitue par radiation vers l'espace, source froide à une température très proche du zéro absolu. La température moyenne sur notre planète est la résultante de ces échanges radiatifs filtrés par l'atmosphère, de son activité géothermique et de l'activité biologique auxquelles s'ajoutent consommation et pollution industrielle.

Les travaux des laboratoires mondiaux, collectés par le GIEC, montrent que l'état de l'atmosphère et particulièrement la concentration en son sein des gaz à effet de serre (GES)² amènent une augmentation de température de la biosphère qui coïncide avec le développement de l'activité industrielle au XXIe siècle : C'est ce que l'on appelle l'effet de serre bien connu des jardiniers.

2.2 Le trou dans la couche d'Ozone

C'est notamment et entre autres l'effet de certaines molécules produites par l'homme (CFC et Halon), destructrices de la couche d'ozone qui nous protège des effets des radiations ultraviolettes émises par le soleil.

A l'initiative du PNUE, des mesures pour le réduire ont fait l'objet d'un protocole signé en 1987 à Montréal. Plusieurs protocoles additionnels dont le dernier à Beijing en 2001 ont complété l'arsenal de lutte environnementale mis en place à Montréal.

En 2009, 191 pays ont ratifié le protocole de Montréal et ses addendum : on espère une réparation complète de la couche d'ozone en quelques années, au pire quelques dizaines d'années.

A Montréal, il s'agissait de définir des produits dangereux et de prendre des mesures pour leur remplacement progressif. A Kyoto et à Copenhague, dans la lutte contre l'effet de serre, on commence à percevoir qu'il s'agit d'une remise en cause bien plus importante de tout un système économique et social : les intérêts en jeu sont plus considérables, ce qui explique qu'il soit moins simple d'atteindre un consensus.

2.3 L'appauvrissement et la corruption des matières premières

Les débats sur l'environnement leur redonnent une certaine actualité bien justifiée : L'épuisement des ressources naturelles, la destruction des sols et des nappes phréatiques par la pollution, la carence en eau potable dans de nombreuses parties du globe mettent en jeu l'avenir des habitants de la biosphère. Concernant les ressources énergétiques fossiles, charbon, pétrole et gaz naturel, elles font partie des problèmes analysés par le

² qui sont transparents à l'énergie solaire mais plus ou moins opaques à l'énergie re-rayonnée vers l'espace qui se situe dans l'infra-rouge.

GIEC, comme sources d'énergie jusqu'à présent incontournables mais dont la combustion est la principale source de production de GES .

3 Le GIEC

Qu'est-ce ce que le GIEC ? Certains sceptiques sur la réalité du réchauffement climatique n'hésitent pas à le présenter comme « un petit comité de scientifiques onusiens »³ qui s'est emparé du débat sur les changements climatiques pour imposer son point de vue à des fins politiques.

Rien n'est moins exact : Il s'agit d'une institution onusienne créée en 1988. Il a été mis en place par l'OMS et le PNUE⁴ et son rôle est entre autres "d'expertiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme". Il s'intéresse aussi aux effets sur la biodiversité des activités humaines et industrielles.

Le GIEC est une association de pays : ses membres sont des nations, non des personnes physiques. Pratiquement tous les pays membres de l'ONU sont maintenant représentés dans le GIEC à l'exception (anecdotique) du Vatican et de Taiwan.

Les représentants de pays membres effectuent un travail de documentation et de synthèse, à partir des travaux réalisés dans tous les pays du monde. Ces travaux qui font l'objet de publications dans des revues scientifiques sont pris en compte sans discrimination dans la mesure où ils sont soumis au filtrage et à la validation d'un comité de lecture ad hoc. La synthèse et les rapports officiels sont soumis à un vote de l'assemblée générale.

Le GIEC est géré par un bureau élu par son assemblée générale dans laquelle chaque pays (grand ou petit) dispose d'une voix. Il est organisé autour de 3 groupes de travail conduisant leurs expertises dans les domaines suivants :

- Fonctionnement physico-chimique du climat et des variations climatiques (groupe 1)
- Vulnérabilité de la biosphère et du système socio-économique face aux risques de changement climatique (groupe 2)
- Scénarios d'émission de gaz à effet de serre et manières de réduire les émissions (groupe 3)

Il utilise aussi une « task force » chargée d'inventorier les gaz à effet de serre.

³ Claude Allègre à « Libé » le 29/10/2006

⁴ GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat ; OMM : Organisation Mondiale de la Météorologie ; PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

La composition et le fonctionnement du GIEC le mettent à l'abri d'influences politiques directes de tel ou tel pays ou du monde financier que l'on connaît au FMI ou à la Banque Mondiale, organismes dans lesquels la démocratie s'exprime plutôt sous la forme : Un dollar, une voix.

Pour autant, il n'est pas à l'abri de certaines formes d'influence notamment dans le groupes 3 qui au delà de l'analyse propose des solutions. **Par exemple**, le caractère libéral de l'économie a conduit à proposer des scénarios de réduction des gaz à effet de serre à partir de mécanismes de marché : On en vérifie déjà les débordements spéculatifs et les détournements sur le marché des émissions de CO2 expérimenté en Europe depuis 2003.

Par ailleurs, si l'utilisation de sources d'information ouvertes et traçables laisse peu de place à la manipulation des données, l'imprécision des modèles environnementaux laisse la place à des interprétations multiples des résultats : on ne peut pas exclure que le choix, par exemple, des fourchettes hautes ou basses du réchauffement climatique finalement retenues dans les analyses⁵ ne soit soumis à certaines considérations politiques.

Il n'y a par contre plus aucun doute, pour la majorité des professionnels sérieux de l'environnement, sur la réalité du phénomène et sa dangerosité.

4 Les pays de l'organisation des Nations Unies

Les organismes prenant en charge la défense de l'environnement sont intergouvernementaux et fonctionnent dans le cadre de l'ONU, se définissant eux-mêmes comme représentants de l'intérêt général.

Le déroulement du sommet de Copenhague a montré sans discussion possible la fausseté de l'axiome libéral prétendant que l'intérêt général n'existe que comme la somme des intérêts particuliers.

Face au réchauffement de l'atmosphère, il y a peu de convergence entre les intérêts d'un pays comme le Bangladesh auquel la montée des eaux va soustraire une partie de son territoire et ceux de certains pays du Nord qui commencent à planter des vignes dans la perspective de produire du vin dans quelques années.

⁵ Rappelons cependant qu'il s'agit d'estimations moyennes et que, par exemple, le GIEC quand il prend un compte une élévation moyenne de 2° sur la planète entière admet qu'elle atteindra probablement 3°5 en Afrique

Le degré de développement et les moyens de chaque pays pour faire face à la situation nouvelle constituent aussi un autre élément de disparité dans l'appréciation de la situation.

En dehors d'un sentiment de solidarité plus ou moins soutenu par les opinions publiques, c'est plutôt une certaine forme de « réalpolitique » liée à la perspective de désordres majeurs économiques et sociaux à moyen terme qui poussent les pays à trouver des solutions ensemble, sur des bases de compromis acceptables par tous : En dépit de tous les discours, le « temps politique » des responsables en charge des décisions s'accorde mal avec la vision à long terme mise en perspective par les événements climatiques.

De plus, certains pays en développement voient leur agenda à court terme difficilement compatible avec les nouveaux paradigmes d'une mondialisation « verte » tels que vus par les pays déjà industrialisés.

On a beaucoup dit que la rivalité entre le géant déclinant US et le géant en pleine croissance chinois est le facteur dominant de l'échec du sommet de Copenhague : on oublie peut-être un peu vite que les USA comme les autres états riches de l'Ouest sont pris dans les filets d'une mondialisation financière sur laquelle repose leur prospérité actuelle et voient leur pouvoir de décision largement mis en cause par la toute puissance des conglomérats financiers et des entreprises transnationales : L'insistance du G77⁶ à réclamer la reconnaissance de la « dette écologique » n'était pas de nature à convaincre ces centres de pouvoir et de profits de l'urgence de prendre des engagements.

5 Les énergies sans émission de GES

5.1 Les énergies dites renouvelables

« Rien ne se perd, rien ne se crée » : cet axiome de Lavoisier n'a rien perdu de son actualité : l'énergie fossile n'est jamais que de l'énergie stockée dans le charbon, le pétrole ou le gaz depuis des millénaires tandis que l'énergie renouvelable quelle qu'elle soit est de l'énergie mise en oeuvre par la nature contemporaine que nos moyens technologiques modernes nous permettent de capter et de détourner au profit de nos propres activités.

⁶ Le G77, à l'origine 77 pays de ce qu'on appelait alors le tiers monde a été créé en 1964 à l'occasion d'une réunion de la CNUCED (conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). A l'heure actuelle, le G77 regroupe en réalité 130 membres des états ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

L'énergie fossile n'est pas renouvelable à l'échelle humaine du temps, son utilisation est donc une véritable prédation sur les ressources de la planète comme celle de toute matière première fossile.

On a pris conscience du caractère limité des ressources en pétrole et en gaz naturel : Le charbon est encore en abondance mais son caractère producteur massif de GES rend la poursuite de son utilisation industrielle plutôt problématique.

Le vocable « **énergies renouvelables** » recouvre plusieurs réalités :

- **La biomasse** (végétaux, esters et alcools, bio-carburants) : Renouvelable si l'on peut faire pousser plus vite qu'on ne consomme.
On reconnaît à la biomasse un bilan d'émission CO₂ quasi nul, car elle capte du CO₂ dans la phase de photosynthèse avant de le réémettre en utilisation ... mais à condition de ne pas devoir utiliser d'énergie pour sa transformation comme dans les bio-carburants
- **L'énergie hydraulique** : Traditionnelle comme les barrages ou moins conventionnelles comme l'énergie des marées : **pratiquement illimitée en durée** (à l'échelle humaine), **limitée sur le plan des sites de captation possibles**.
- **L'énergie éolienne** : **Illimitée en durée mais irrégulière**, sites d'implantation possibles nombreux, parfois socialement contestés.
- **L'énergie géothermique** : Exploitant les différences de température dans la croûte terrestre, dans la mer ou en géothermie de surface (pompes à chaleur). **Pratiquement inépuisable (à l'échelle humaine). Sites d'extraction rares sauf pour les pompes à chaleur** que l'on peut installer n'importe où mais dans de petites installations.
- **Enfin l'énergie solaire**, exploitable directement sous sa forme thermique par effet de serre ou par effet photovoltaïque pour la production directe d'électricité.

5.2 L'énergie nucléaire

Faussement considérée par certains comme énergie renouvelable, parce que consommant peu de « carburant » pour beaucoup d'énergie produite, **l'énergie nucléaire consomme en réalité de l'uranium ou des dérivés recyclés dont les spécialistes considèrent que l'on a des réserves mondiales pour un siècle environ.**

Si l'émission de CO₂ est faible dans les centrales nucléaires, la pollution par les déchets radioactifs est cumulative et actuellement sans solution. En supposant que ne survienne pas d'autres accidents majeurs comme à Three mile Island (USA) ou Tchernobyl (Ukraine), la question est de savoir si, quand on devra fermer les centrales nucléaires faute d'uranium, la masse des déchets restant sur les bras des exploitants sera gérable ou non sans danger pour les populations⁷.

⁷ Dans un article du « monde diplomatique » de janvier 2010, Paola Orozco-Soüel et Constant Delate estiment, sur des données du CEA, que le stock de déchets radioactifs augmente d'un kilogramme par habitant et par an.

6 Lobbies et conflits d'intérêt

Mis à part la Chine que le caractère non démocratique rend moins réceptif au lobbying financier mondial, mais où règne en contrepartie un niveau de corruption générale des baronnies économiques locales, tous les pays du monde sont gangrenés par l'organisation des centres de pouvoir parallèles, non officiels mais qui ne se cachent guère, des lobbies représentant entreprises et groupes financiers plus ou moins volontairement intégrés par les gouvernements libéraux à la préparation des décisions normalement du ressort des représentants des peuples.

Nous en avons déjà parlé plus haut : Il est très démonstratif que la grande majorité des ONG y compris d'aussi prestigieuses que les amis de la terre ou Via Campesina se soit vu refuser la participation aux travaux de la convention de Copenhague sous l'égide de l'ONU alors que toutes les majors de l'industrie polluante (Pétrole, charbon, gaz, agriculture intensive et agroalimentaire, industrie automobile, OGM...) y étaient massivement représentées et intégrées dans les délégations nationales.

6.1 Les lobbies traditionnels

Très récemment, dans une réunion du conseil scientifique d'Attac, Gus Massiah, entre autre Président du CRID⁸ rappelait que certaines entreprises laisseraient se dégrader la situation aussi longtemps que possible en attendant que se développent des situations de crise dans lesquelles ils pourraient imposer des solutions maintenant leurs taux de profit.

Les entreprises transnationales qui font leurs marges sur les marchés mondiaux, utilisant le dumping fiscal, le dumping social, la délocalisation et la relocalisation des fabrications polluantes là où elles sont autorisées sans frais ont rarement des stratégies compatibles avec les pays où elles s'implantent, soutiennent souvent les économies de ces pays comme la corde soutien le pendu.

En 2007, l'industrie automobile allemande (BMW, Daimler, Porsche) bénéficiait de la distinction, offerte par le réseau européen alter-EU par un vote massif de ses 160 organisations participantes (dont Attac) de « pire lobbyiste de l'année », pour avoir acheté des pages entières de journaux dénonçant les directives européennes de limitation de la pollution des automobiles et pour son lobbyisme actif infiltrée au sein même de la commission dans les groupes expert.

En 2008, c'était le lobby des agro-carburants (le Malaysian Palm oil council, le brésilien UNICA et l'espagnole Abengoa Bioenergy) qui bénéficiait de la même distinction dans leurs efforts pour convaincre leurs gouvernements et opinions

⁸ Centre de recherche et d'informations sur le Développement

respectifs des vertus écologiques des bio-carburants destructeurs de forêts et de cultures vivrières.

En 2009, la palme rebaptisée « prix de la sirène en colère » est revenue à Monsanto pour toute son oeuvre mais surtout pour une « table ronde sur le soja responsable » (et transgénique) qu'elle a financé sans que son nom apparaisse jamais sur la liste des donateurs : un piège dans lequel sont tombées quelques associations.

6.2 Repeint en vert : Le lobbying du développement durable

Pour reprendre les termes de Edgard Morin⁹, « Le développement " durable " ne fait que tempérer le développement par considération du contexte écologique, mais sans mettre en cause ses principes ». Un certain nombre de lobbies industriels prennent prétexte de technologies déclarées plus respectueuses de la nature pour promouvoir un développement à base de « business vert » qui ne porterait atteinte ni à la tendance à la sur-production pour soutenir les marchés, ni à la concurrence, ni aux techniques de marketing et finalement pas à la course à la consommation, cause primaire dans la pollution du milieu naturel. Ne remettant pas en cause les mécanismes même du marché, ce nouveau paradigme ne propose pas réellement de solution au problème posé par la croissance continue de l'activité humaine sur une petite planète dont on connaît désormais les limites.

Comme exemples de lobbies particulièrement actifs dans ce domaine, il y a le lobby du nucléaire déjà cité et certains géants agro-alimentaires comme Monsanto et ses OGM soit-disant verts. Ils sont nombreux aussi autour des TIC¹⁰.

La privatisation du réseau de distribution de l'énergie électrique a amené sur le marché des courtiers en énergie qui tous proposent de l'énergie « verte » que pour la plupart ils ne produisent pas. L'énergie « verte » produite (hors hydraulique) ne dépasse pas 0.4% de la production mondiale toutes énergies confondues et pour ce qui concerne la production d'électricité en France 1% de la consommation totale.

Pour favoriser sa diffusion sur le marché des particuliers, EnerCoop, fournisseur authentique d'électricité « verte » (excluant l'électricité « nucléaire) a milité avec le parti des verts pour la privatisation de la distribution du secteur public, favorisant ainsi indirectement l'entrée des multinationales privées ou d'actionnaires exotiques dans le capital des opérateurs de centrales nucléaires français.

⁹ Philosophe et écrivain

¹⁰ Technologies de l'Informatique et de la communication

Ce n'est sans doute qu'anecdotique, mais il est intéressant de savoir que EURODIF, centre de retraitement et d'enrichissement de l'Uranium, située au Tricastin est détenue à 25% par la société SOFIDIS laquelle est détenue à 60% par Areva et à 40% par ... l'Iran¹¹ ce qui donne un éclat particulier à la position intransigeante et moralisatrice du gouvernement français dans l'affaire du nucléaire iranien.

6.3 Les technologies « Greentech » et les brevets

Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain : Il n'est pas mauvais par principe de s'intéresser à de nouvelles technologies ou à des pratiques industrielles permettant de produire autant avec moins d'énergie et de pollutions. A cet égard, on peut saluer le développement dans l'UE d'un courant de pensée baptisé « greentech » qui se donne pour but de développer « Une production respectueuse de l'environnement pour stimuler la compétitivité de l'UE et l'emploi » mais à condition de ne pas le laisser se développer dans l'esprit de l'agenda de Lisbonne à savoir toujours plus de concurrence et de compétitivité.

Le principal obstacle au développement de solutions réellement « vertes » permettant de produire sans détruire au delà des capacités de régénération de la planète est en effet la compétition acharnée et la course aux brevets qui, à chaque découverte – et il y en a – la met sous le dépendance d'une entreprise et de facto en prive les autres sauf à payer très cher un droit d'usage généralement hors de portée des pays et entreprises du Sud.

Fin d'année en fanfare pour les « cleantech »¹²

Le journal « La Tribune » a construit un indicateur pour vérifier l'influence du « green-business » sur la finance mondiale. En 2009, ce baromètre exclusif indique que le montant des opérations a atteint 7,6 milliards d'euros dont 1,2 M€ de levées de fonds et fusions-acquisitions pour la France. Suez-environnement aurait pris le contrôle d'Agbar, numéro un espagnol de l'eau (distribution et assainissement) tandis que les fusions-acquisition se multiplient dans les domaines du contrôle des émissions de CO2, des cellules photo-voltaïques et des centrales éoliennes type « mégawatt ». Les levées de fonds explosent dans le solaire, un secteur déjà fortement occupé par les entreprises chinoises. Investissements aussi dans les batteries lithium-ion pour véhicules électriques et dans le recyclage des matériaux, un moment compromis par l'effondrement du prix des matières premières qui redémarre et se consolide à grand coup de fusions-acquisitions et de concentrations.

Le business vert est bel et bien sur les rails, ce qui ne nous promet pas obligatoirement une économie plus verte mais indique sans ambiguïté qu'une partie significative du marché financier se retourne vers des activités dont elle anticipe de nouvelles sources de profits dans les années à venir.

¹¹ Sources diverses : « Le canard enchaîné » du 30 septembre 2009, confirmé avec quelques réticences par le porte-parole de AREVA.

¹² « La Tribune » en ligne 08/01/2010

7 Les voies de l'économie d'énergie

Elles ne sont pas si nombreuses : On peut utiliser moins d'énergie, réduire l'activité, moins en gaspiller en évitant les dépenses énergétiques inutiles, ou encore organiser autrement l'activité sans la réduire.

On peut par exemple relocaliser certaines activités pour éviter l'éparpillement des centres de production et les transports inutiles, une réorientation souhaitable même si elle n'est pas la panacée universelle : La vivacité des échanges internationaux à condition qu'elle cesse d'être une néocolonisation reste un objectif à maintenir dans l'intérêt de la paix du monde..

On peut éviter les illuminations inutiles, les chauffages excessifs de locaux mal isolés, les procédures non optimisées coûteuses en énergie, etc. ..

Les technologies doivent évoluer : voiture électrique, ampoules à basse consommation, traitement magnétique des fluides, économiseurs d'énergie... attention aux fausses solutions ou aux externalisations qui n'entrent pas dans le bilan (bio-carburants ?)

8 Les solutions « libéral compatible »

8.1 Les marchés de la pollution

En système marchand, le producteur récupère le coût de sa production par la vente, l'acheteur étant protégé contre les prises de bénéfices excessifs par la concurrence. Sans entrer dans le détail, on peut remarquer que toute production repose sur un environnement économique, structurel et social : son coût est considéré par le producteur comme une externalités généralement financée par l'impôt.

L'impôt a de plus en plus tendance à être transféré de la charge des entreprises à celle des ménages : Les industries les plus polluantes font ainsi supporter à la collectivité le poids d'une pollution qui se traduira soit par une dégradation de l'environnement soit par une charge supplémentaire pour enrayer cette dégradation.

Le GIEC, recherchant des solutions applicables dans une société libérale a proposé pour limiter les émissions de GES de fixer, pour les entreprises polluantes, des quotas autorisés d'émissions au delà desquels les entreprises fautives seraient pénalisées. La convention de Kyoto en a entériné l'idée. Pour « récompenser » les entreprises ayant fait un réel effort de réduction d'émission de GES, ces dernières sont autorisées à revendre leur « droit à polluer » à des entreprises moins vertueuses les achetant pour éviter des pénalités plus lourdes.

Dans une précédente session du cycle d'économie de Attac Paris¹³, nous avons analysé en détail comment ce mécanisme s'est transformé en marché spéculatif plus propice au profit des entreprises qu'à la lutte contre la pollution.

8.2 Les taxes carbone

L'autre alternative était de taxer la pollution, autrement dit « faire payer les pollueurs » ou en d'autres termes « re-internaliser » la pollution dans la charge des entreprises. Cette solution est une possibilité offerte par le protocole de Kyoto. Certains pays l'ont déjà mises en oeuvre, plus ou moins complètement. C'est le cas de la Finlande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, ou encore de certaines provinces canadiennes, parfois couplées avec la création d'un marché du CO₂.

Une taxe de ce genre devait entrer en application en France au 1^{er} janvier 2010.

Cette pratique n'est pas illégitime dans son principe : Elle a cependant un défaut majeur dans une société qui a mis la libre concurrence mondialisée au rang des libertés fondamentales¹⁴ : Certains pays ne l'imposent pas, elle fausse donc la concurrence. C'est en tous cas l'opinion affirmée des parlementaires français qui, sous l'influence des plus gros pollueurs pullulant dans les couloirs du parlement ont multiplié dans la loi les cas d'exception : à tel point que le conseil constitutionnel, considérant que ce sont les ménages qui en supporteraient l'essentiel de la charge et non les industriels les plus polluant¹⁵ a refusé sa mise en application telle quelle au nom de la justice sociale.

Ce n'est certes que partie remise, le gouvernement ayant l'intention de réécrire le texte après les prochaines élections régionales pour une nouvelle date d'application au 1^{er} juillet 2010 : On peut s'attendre à ce que certains cas d'exemption visés par les sages disparaissent de la loi. Par contre, les exemptions concernant des secteurs sur lesquels le prix de l'énergie pèse particulièrement en termes d'emploi ... ou d'occurrence électorale (comme la pêche, l'agriculture ou les transports routiers) devraient être maintenues.

8.3 La défense de la biosphère : Un concept altruiste ?

D'une certaine façon, c'est une évidence : Les changements climatiques qui vont gravement affecter certains territoires apporteront des changements favorables dans d'autres surtout s'ils ont les moyens de s'y adapter.

Sècheresse et désertification ici, amélioration du climat là : verra-t-on dans quelques générations les vins de Bordeaux ou leurs équivalents élevés au Nord de l'Angleterre tandis que le Baujolais produira des vins proches de l'amontillado espagnol ?

¹³ Session économie du 21 octobre 2008 : le texte est téléchargeable depuis le site de Attac Paris12 <http://local.attac.org/paris12/> dans la rubrique « cycle d'économie » sous le titre « Pollution : Marché pollué ? »

¹⁴ C'est notamment le cas de l'Union européenne qui a sacralisé cette conception dans le traité de Lisbonne.

¹⁵ Parmi eux entre autre les pétroliers, les cimentiers et les industriels du papier particulièrement bien organisés

On n'échappera à des déséquilibres majeurs qu'avec une solidarité vraiment active : C'est cet élément qui donne d'autres arguments que le pur altruisme pour justifier des compromis : la crainte à terme des migrations climatiques avec la montée du niveau des mers, les révoltes de la misère et la crainte de conflits liés à l'eau ou aux matières premières ne sont pas pour rien dans les volontés affichées de rechercher ensemble des solutions.

Pour autant, aucun accord ne s'est concrétisé : pourquoi ?

Nous avons déjà constaté par des exemples que l'appréciation de l'urgence se mesurait en « temps relatif » : le sentiment d'urgence ressenti par de nombreux pays du tiers monde, les écologistes, et la plupart des ONG n'était pas partagé par les pays du Nord ni par les pays émergents peu pressés d'interrompre ou de casser une activité industrielle sur laquelle repose fortement l'organisation sociale et son développement. Ce n'était pas non plus l'urgence pour les lobbyistes et leurs représentations pour lesquelles la priorité actuelle est de recouvrer des marges laminées par la crise¹⁶. Cela ne veut pas dire que les lobbies industriels et les entreprises qui constituent leur clientèle sont oublieux des évolutions climatologiques et des contraintes environnementales qui finiront par affecter leur activité : Ces entités en sont parfaitement conscientes, mais deux éléments fondamentaux conditionnent leur comportement.

- 1) Pour leurs actionnariats, le retour sur investissement (RSI) est le seul véritable élément de concurrence guidant les stratégies des groupes financiers qui les supportent. Le RSI étant le principal critère d'efficacité, toute nouvelle contrainte gouvernementale ou intergouvernementale susceptible d'affecter ce résultat affecterait la stabilité des marchés.
- 2) Pour mener les transformations qu'ils savent nécessaires, à leur rythme et suivant leurs règles en maintenant leur taux de profit, les entreprises jouent la montre et freinent plus ou moins discrètement le processus.

Les sommets médiatisés comme Copenhague ou les G20 sont les instruments de leur communication derrière la façade démocratique des grandes messes intergouvernementales.

9 Les messages de Copenhague

- Nous ne sommes pas prêts à bouger, ont laissé comprendre les lobbies, « notre business est ailleurs ».

¹⁶ ... tout comme les banques sont en train de le faire en relançant leur activité financière et spéculatrice.

- « Nous n'avons pas trouvé les moyens d'un accord satisfaisant ont implicitement fait savoir les représentants des états ».
 - « Attendez nos décisions, nous n'avons pas besoin de vous pour définir ce qui sera bon pour vous » a-t-on fait comprendre aux ONG et à la société civile.
- Rendez-vous a été pris à Mexico pour la fin de 2010 : D'ici là, un certain travail préparatoire va s'effectuer à l'OMC, à l'OCDE, dans des groupes experts noyautés par le lobbying, ponctué par quelques rendez-vous G20 bien encadrés.
- Les alter-mondialistes, eux, ont compris un autre message, non exprimé : Il est temps de s'y mettre pour être visibles et audibles à Mexico. Il dépendra du mouvement social mondial de trouver la voie de nouvelles et efficaces mobilisations.

10 En route pour Mexico

Nous partons d'une situation existante : dans le système ou nous vivons solidarité et expression démocratique sont clairement antinomiques avec l'ordre économique néolibéral : Pour que cette situation change et s'améliore, le combat est d'abord politique : Livré dans un cadre défini par les lois de la nature, il aura des objectifs de démocratie, de décisions citoyennes, de justice sociale et de soumission de l'économie aux besoins humains dans les limites des ressources de la planète. **Vaste programme.**

11 Dans le débat

- Première impression : la priorité pour la sauvegarde de la planète est loin d'être encore une réalité au vu des conflits d'intérêt à court terme qui s'expriment et bloquent les actions à long terme. Les intérêts économiques sont de loin les plus bloquant.
- Une intervenante remarque que l'on est loin de la présentation faite par les médias, mais aussi de la propagande faite par certains écolo rejetant la responsabilité de la pollution de la planète sur le citoyen consommateur : Quels sens ont la limitation dans l'usage des sacs en plastique et le tri des déchets quand 1) les magasins ne donnent plus les sacs mais les vendent et 2) des produits non durables sont vendus sur-emballés, avec des emballages qui ne sont même pas recyclables
- Les entreprises ne sont pas pressées d'appliquer des normes « soutenables » qui remettraient en cause leurs bénéfices et les syndicats ne se montrent écologistes qu'à la marge quand ils pensent que certaines contraintes peuvent faire perdre des emplois. Il peut même y avoir parfois des alliances implicites entre patrons et salariés ... contre l'écologie.
- Nous sommes dans un système libéral où la pression des groupes est souvent déterminante. Comment renforcer le poids du consommateur, et faut-il opposer le lobby du consommateur au lobby du producteur ?
- A défaut de changer le système, la solution est néanmoins politique : Ne faut-il pas s'attaquer aux modèles d'entreprise redécouvrir la lutte pour un droit du travail élargi aux conditions de vie et d'environnement conditionnées par le travail ? Comment trouver des axes de lutte unissant producteur et citoyen, souvent la même personne ?

Le mois prochain

LOBBIES et INFLUENCES



**« Un lobby est un couloir tortueux où les intérêts généraux
S'égarer tandis que les intérêts particuliers s'épanouissent »
(anonyme)**

**Ces représentants
d'entreprises toujours prêts
à rendre service sont-ils nos amis ?
Ces experts
qui expliquent à nos politiques ce qui convient
aux citoyens rendent-ils service à la démocratie ?**

**On en débat, le 25 février à 19h45
A l'atelier d'économie
Maison des associations
181 avenue Daumesnil 75012 Paris
Métro Daumesnil**